

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1886.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

Demande du sieur Mathieu-Joseph HEINRICHS.

MESSIEURS,

Le sieur Heinrichs, constructeur-mécanicien, à Hodimont, demande la grande naturalisation.

Il est né à Soctenich (Prusse rhénane), le 4 novembre 1833, et a établi sa résidence en Belgique en 1860. Depuis lors il a habité constamment le pays, occupant d'abord l'emploi de chef mécanicien à Theux, Grivegnée, Verviers, Clermont, et exerçant ensuite la profession de constructeur-mécanicien à Dison, puis à Hodimont où il est actuellement domicilié.

Le 14 novembre 1860, il a épousé à Theux une Belge dont il a quatre enfants nés en Belgique.

Sa moralité et ses antécédents sont irréprochables.

Il s'engage à acquitter éventuellement les droits d'enregistrement et a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

Il réunit donc les conditions voulues pour obtenir la grande naturalisation et la commission estime qu'il y a lieu de prendre sa requête en considération.

Le Rapporteur,

J. DE BURLET.

Pour le Président,

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.
